

Image not found or type unknown



je voudrez savoir si mon directeur peux me vire parce qu'il non p

Par **elo32**, le **19/09/2012** à **12:05**

je voudrez savoir si mon directeur peux me vire parce qu'il non plu besoin de moi

Un de mais collège ma dit qu'il ne me garde plus suite a une réunion ou je ne pas été invite

Il ma dit il te garde pour que tu remettes tous en ordre et des que le nouveau chef arrive il te vire

Par **P.M.**, le **19/09/2012** à **12:57**

Bonjour,

Il faudrait savoir quel serait le motif et s'il s'agirait d'un motif économique pour suppression de poste et si déjà vous êtes en CDI...

Par **elo32**, le **19/09/2012** à **13:08**

Bonjour

Oui je suis en cdi de puits mars

Je fait que 2heur par jour

Et apparemment sais juste qu'il non plu besoin de moi mon chef et parti et en attendent l'autre chef

Il me fon tous nettoyé aven que l'autre chef arrive et vue que ca sera propre il le ferons eu même donc je ne leur serre plu a rien

Cordialement

Par **P.M.**, le **19/09/2012** à **15:53**

De toute façon, l'employeur devrait respecter une procédure...

Je vous conseillerais de ne rien signer et dès maintenant de vous rapprocher des

Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail...